

A.C.O
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 76 A Route Nationale,
74500 LUGRIN
RCS THONON-LES-BAINS B 792 398 737

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 199 900 € de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------|
| - à concurrence de | 72.000 € |
| à titre de dividendes aux associés, | |
| - le solde, soit | 127.900 € |
| à la réserve facultative, qui sera ainsi portée à 349.385 €. | |

Le paiement des dividendes sera effectué le 01 Août 2025.

Il est précisé que les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, le cas échéant.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

AL.

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

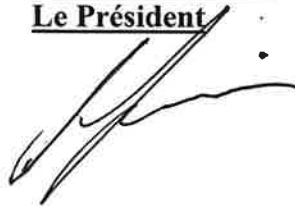
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 14,00 € par titre

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 10,00 € par titre

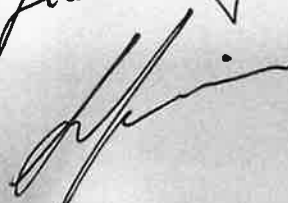
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



SAS ACO
76 A ROUTE NATIONALE
74500 LUGRIN

Certifié Conforme


COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Cabinet Raynal MONVOISIN

97 AVENUE GENERAL DE GAULLE

74200 THONON LES BAINS

Téléphone 04-50-71-81-34 Télécopie 04-50-71-81-99

Numéro SIRET 38799294400026

Désignation de l'entreprise SAS ACO										76 A ROUTE NATIONALE										Néant																																																											
Adresse de l'entreprise										74500 LUGRIN										Durée de l'exercice en nombre de mois *																																																											
SIRET										Durée de l'exercice précédent *										12																																																											
7 9 2 3 9 8 7 3 7 0 0 0 2 5																				12																																																											
										Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																																											
										31122024										31122023																																																											
ACTIF										Brut										Amortissements-Provisions										Net										Net																																							
										1										2										3										4																																							
ACTIF IMMOBILISE										Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*										010										012																																																	
																				014										016																																																	
										Immobilisations corporelles*										028										143 434										030										93 706										49 728										42 317									
										Immobilisations financières* (1)										040										5 440										042																				5 440										2 600									
										Total I (5)										044										148 874										048										93 706										55 168										44 917									
ACTIF CIRCULANT										STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										052																																							
																				Marchandises *										060										062																																							
																				Avances et acomptes versés sur commandes										064										066																																							
										Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)										068										458 224										070										4 000										454 224										516 855									
																														072										84 968										074																				84 968									
										Valeurs mobilières de placement										080										082																																																	
										Disponibilités										084										136 568										086																				136 568										78 438									
										Charges constatées d'avance *										092										2 690										094																				2 690																			
										Total II										096										682 450										098										4 000										678 450										633 773									
										Total général (I + II)										110										831 325										112										97 706										733 619										678 690									
PASSIF																				Exercice N										Exercice N-1																																																	
																				NET										NET																																																	
CAPITAUX PROPRES										Capital social ou individuel *										120										5 000										5 000																																							
										Ecart de réévaluation										124																																																											
										Réserve légale										126										500										500																																							
										Réserves réglementées*										130																																																											
										Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)										132										221 485										72 072																																							
										Report à nouveau										134																																																											
										Résultat de l'exercice										136										199 900										199 413																																							
										Subventions d'investissement										137																																																											
										Provisions réglementées										140																																																											
										Total I										142										426 885										276 985																																							
Provisions pour risques et charges										154																																																																					
DETTES (4)										Emprunts et dettes assimilées										156																				2 515																																							
										Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																											
										Fournisseurs et comptes rattachés *										166										31 621										21 987																																							
										Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 82 248)										172										172 549										270 026																																							
										Comptes courants d'associés										173										74 163										14 781																																							
										Autres dettes										175										28 400										92 395																																							
Produits constatés d'avance										174																																																																					
Total III										176										306 733										401 705																																																	
Total général (I + II + III)										180										733 619										678 690																																																	
RENVIS																																																																															
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										5 420										(4) Dont dettes à plus d'un an										195																																							
(2) Dont créances à plus d'un an										197																				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																																							
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199										2 195										Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **733 619** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 521 174** euros
 - un total charges de **1 321 274** euros
 - dégage un résultat de **199 900** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ACO** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.